

STUCKANGEOIS

Le dernier recensement a dénombré 1064 Stuckangeois pour 425 logements.

La population est en très légère augmentation. C'est une très bonne chose car cela nous permet d'évoluer, tout en conservant notre esprit villageois. Cette tendance devrait se confirmer dans les prochaines années, les adaptations des réseaux, des équipements, de l'école, pouvant être faites sereinement.

NOUVEAUX AGENTS COMMUNAUX

Deux nouveaux agents communaux sont venus conforter notre équipe :

Carole HABERT, secrétaire confirmée dans le privé, vient en renfort de Carine CALLEGARI sur les nombreuses tâches administratives dévolues au secrétariat de Mairie.

Elle assure notamment l'accueil du public et le traitement des documents d'urbanisme. L'efficacité de ce service est ainsi pérennisée.



William KLEE travaille à l'entretien et aux travaux de la commune, avec Mohamed AMZIL et Alain STEFANO, ce dernier prenant au mois de juin cette année une retraite bien méritée.

Les compétences en construction et la motivation de William ont d'ores et déjà été approuvées.



CHAUFFAGE DE L'ÉGLISE

Un nouveau système de chauffage par panneaux radiants électriques a été installé comme prévu dans l'Eglise.

Les travaux ont été réalisés par la société SNTBI de Dijon, pour un montant total de 15 412,80 € TTC. Nous avons obtenu 2 000 € de subventions du Sénateur MASSON et 5 755 € du Conseil du Culte de la Région. Le montant HT restant ayant été divisé par 2 comme convenu, 2 544 € restent à la charge du Conseil de Fabrique et 2 545 € + la TVA à la charge de la commune.

EQUIPEMENT DE LA SALLE POLYVALENTE

Nous avons décidé d'améliorer l'équipement de la salle polyvalente, celle-ci s'avérant bien utile en accueillant des activités variées (fêtes, sport, expositions, théâtre...).



Des rideaux répondant aux normes anti-incendie et facilement manipulables ont été mis en place pour 4 600 €. La cuisine a été équipée de nouveaux réfrigérateur, tables en inox et chauffe-plat pour 2 100 €. 15 tables rondes (1,80 m de diamètre) ont été achetées pour 2 300 €, chariot compris, et pourront être proposées avec la location de la salle pour un montant complémentaire de 5 € par table.

Des estrades qui ont déjà été bien utiles, en remplacement ou complément de celles de la CCAM, ont également été acquises par la commune pour 5 400 €.

MATERIEL ELECTORAL

Etant donné la vétusté du matériel électoral, l'augmentation du nombre de votants à Stuckange et le nombre d'élections cette année (présidentielles et législatives), la Municipalité a investi 1 300 € dans de nouvelles urnes, isolements et panneaux d'affichage.



KIOSQUE

Pour compléter l'équipement du jardin des mésanges, nous avons ajouté un kiosque qui permettra d'avoir un abri en cas de pluie et de l'ombre en cas de forte chaleur.

La structure a été achetée 7 500 €. Le matériel complémentaire pour la toiture et le sol, avec la main d'œuvre, portera le coût total à environ 12 000 €. Le montage est assuré par les agents communaux Alain, Mohammed et William grâce à leurs compétences. C'est toujours un plaisir de travailler avec une équipe enthousiaste et pleine de talents.



NOUVELLE MAIRIE

La construction de l'ensemble immobilier 27 rue Nationale avance à vitesse raisonnable.

Une extension attenante à la partie où sera installée la nouvelle Mairie a été prévue pour le stockage de matériel.

Un important travail de classement est d'ores et déjà en cours à la Mairie.

Nous espérons pouvoir procéder au déménagement à la fin de l'été.

REHABILITATION RD 61 ET RUE DE LA LIBERTE

D'importants travaux de réhabilitation de la RD61 et de la rue de la Liberté sont à réaliser, comme décidé lors du Conseil Municipal du 3 février 2017.

Ils concernent la chaussée, les intersections, les trottoirs et l'enfouissement des réseaux.

Ces importants projets seront commencés cette année et se poursuivront l'année prochaine, selon l'avancée des travaux et les subventions attribuées.

Nous vous communiquerons plus d'informations dans les prochains mois.



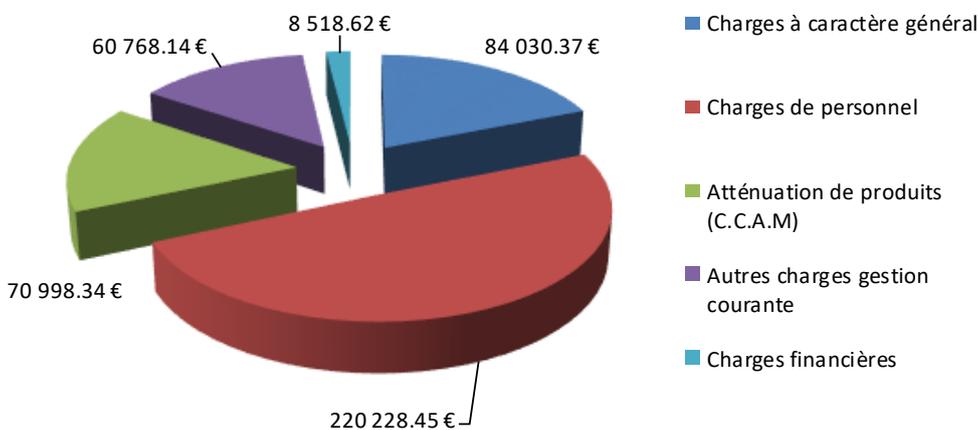
BILAN 2016

Fonctionnement

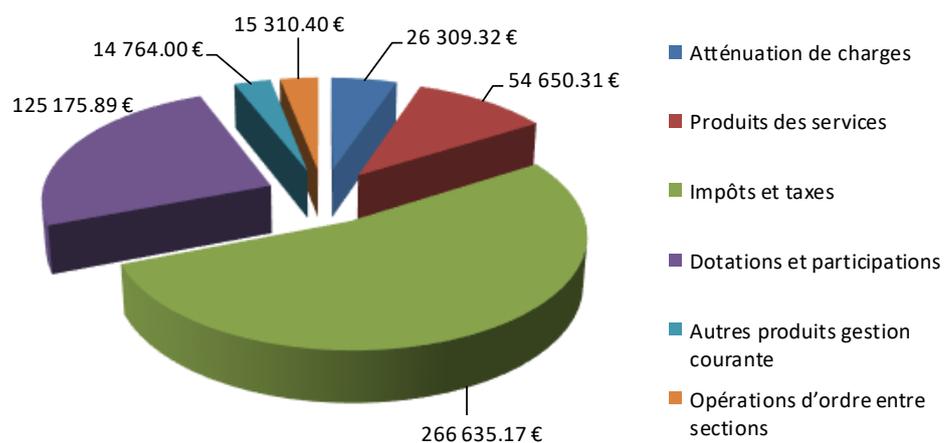
Pour la troisième année consécutive, nous avons dégagé un excédent : 69 107 €, qui s'ajoute à l'excédent des années précédentes qui s'élevait à 166 075 €.

Cette année, nous avons décidé de reporter une partie (100 000 €) de cet excédent total à la section d'investissement pour le Budget 2017 et de ne pas augmenter les trois taxes (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et taxe sur le foncier non bâti).

Dépenses



Recettes



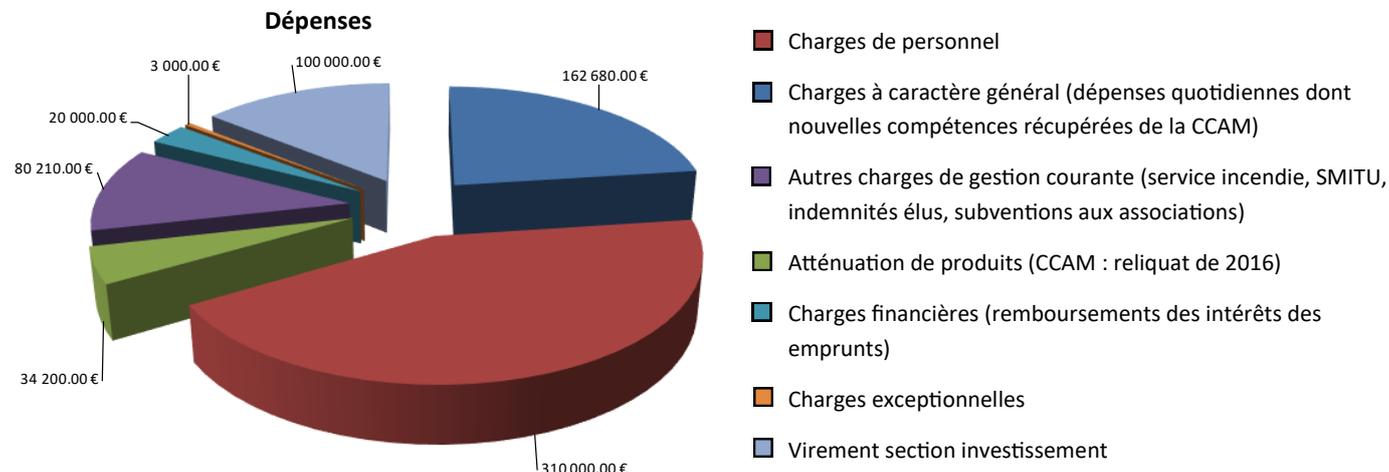
Investissement

Grâce à l'excédent antérieur reporté, l'exercice 2016 se solde par un excédent de 341 678 € en tenant compte des travaux réalisés sur les différents sites de la commune (chauffage de l'église, salle polyvalente, sirène, aire de jeux...)

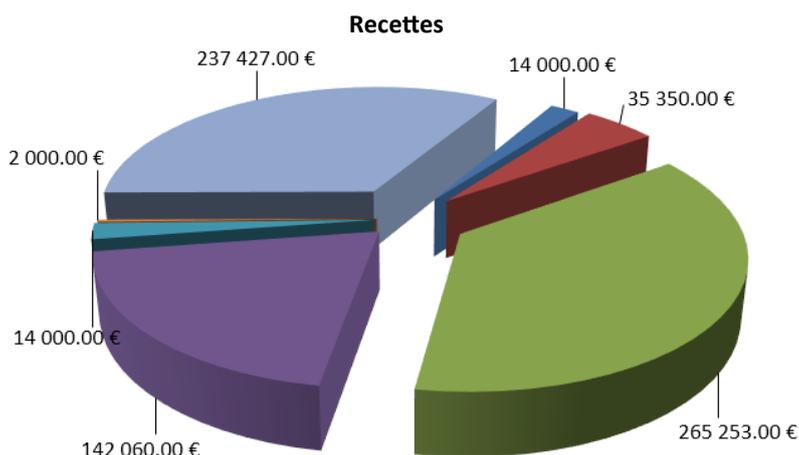


BUDGET 2017

Budget de fonctionnement : répartition des 710 090 € prévus au budget primitif



- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations et participations (dotation de l'Etat, participation Pôle Emploi aux emplois aidés)
- Atténuation de charges (remboursements sur salaires pour cause de maladie)
- Autres produits gestion courante (location salle poly)
- Produits exceptionnels
- Excédent antérieur reporté de 2016



Budget d'investissement

Dépenses			Recettes		
Chapitres			Chapitres		
16	Remboursements du capital des emprunts	30 000 €	10	Dotations Fonds Divers (taxe d'aménagement, récupération de la TVA de 2015)	75 000 €
20	Immo. Incorporelles (bureau d'études, logiciels)	21 000 €	13	Subventions d'investissement (DETR, Subv./chauffage église)	94 545 €
21	Immo. Corporelles (équip. salle poly, équip. Mairie, op. 37, conduite assainissement)	245 224 €	16	Emprunts *	923 000 €
23	Immo. En cours (kiosque, opérations 38 à 41)	1 238 000 €	021	Transfert budget fonctionnement	100 000 €
				Excédent reporté de 2016	341 679 €
	Total	1 534 224 €		Total	1 534 224 €

	Opérations budgétées sur 2017	
Op. 37	Nouvelle mairie	55 000 €
Op. 38	Espace de loisirs	33 000 €
Op. 39	Réhabilitation ancienne mairie	158 000 €
Op. 40	Sécurisation de la RD 61	621 000 €
Op. 41	Sécurisation de la rue Liberté	396 000 €

* Le montant des emprunts dépendra de l'avancement des travaux (sécurisation RD61 et rue de la Liberté). Une partie de ces emprunts sera remboursée suivant la rentrée des subventions obtenues (Conseil Départemental, Sous-Préfecture, Amendes de Police).



ACTES D'URBANISME

Du 1er septembre 2016 au 28 février 2017, 45 actes d'urbanismes ont été instruits pour Stuckange, dont :

5 Certificats d'urbanisme

6 demandes préalables

34 permis de construire (dont 3 modificatifs)

Nous rappelons que ces demandes doivent être déposées en Mairie, puis instruites par le Service de l'Instruction des Autorisations d'Urbanisme de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs.

Pour l'année 2016, la participation de la commune de Stuckange à ce Service d'Instruction s'est élevée à 7 009,49 €.

TAXES D'URBANISME

Vous trouverez sur <http://www.moselle.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-Urbanisme/Urbanisme/Construire-sa-maison/Fiscalite-de-l-Urbanisme/> les informations pour remplir le formulaire fiscal d'une demande de permis de construire ou d'une déclaration préalable et les bases de calcul de la taxe d'aménagement.

LOTISSEMENT L'OREE DU BOIS

Au 31 mars 2017, 35 maisons étaient occupées dans le nouveau lotissement « L'orée du bois ».

La 2e tranche est en cours de viabilisation.

Nous sommes bien entendu à l'écoute des nouveaux Stuckangeois comme des anciens. Sachez toutefois que le promoteur « Espace et Résidences » est responsable de l'aménagement du lotissement jusqu'à ce qu'il soit terminé, notamment concernant la propreté.

LA SAPINIÈRE

GRDF a annoncé lors d'une réunion mi-mars, la pause d'une canalisation de 180 m reliant la Sapinière au réseau gaz de la commune. Ces travaux seront faits en septembre-octobre 2017.

Par anticipation, le SIDEET (Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Est Thionvillois) remplacera sa conduite d'eau potable en fonte du café « Chez Chantal » à la Sapinière.



RENTREE SCOLAIRE 2017-2018

Pour la rentrée prochaine, les effectifs provisoires sont les suivants :

PS : 9 élèves

MS : 15 élèves

GS : 10 élèves

CP : 11 élèves

CE1 : 12 élèves

CE2 : 17 élèves

CM1 : 7 élèves

CM2 : 15 élèves

Le nombre d'élèves restant relativement stable, le nombre total de classes devrait rester à 4 ; la répartition par niveau reste à définir.

Le budget annuel pour le fonctionnement de l'école (dotation de la Mairie) reste fixé à 6 000€, hors manuels scolaires (dotation supplémentaire de 3 400 €).

THEATRE EN ALLEMAND

Mercredi 10 janvier, les élèves de l'école ont accueilli une troupe théâtrale, qui leur a présenté un spectacle « Lili Engel in Berlin ». Le spectacle était interprété en allemand et très gestuel.

Les enfants ont pu mettre à profit leurs connaissances en allemand, enseignées à l'école.

Pendant plus d'une heure, ils ont pu suivre les aventures de Lili Engel à Berlin où elle perd son parapluie magique dès son arrivée. Elle fait appel à un détective loufoque, qui l'aidera après des péripéties, à retrouver son merveilleux parapluie.

Ce fut une heure de plaisir et de rires pour tous les enfants, qui désormais apprécient encore plus la langue de Goethe.



CROSS

Jeudi 6 avril les élèves de l'école des mésanges ont participé à un cross à Yutz, rassemblant toutes les écoles de la circonscription de Yutz soit au total plus de 2000 enfants.

L'école s'est illustrée en ramenant 4 médailles.

En effet, 4 élèves ont été classés parmi les 10 premiers dans leur catégorie :

Marie-France Schreiner 4^{ème} (catégorie 2008)

Lila Cecchini-Kill 6^{ème} (catégorie 2009)

Loris Rosenkranz 7^{ème} (catégorie 2009)

Lilian Rosenkranz 10^{ème} (catégorie 2007)



L'école a été classée 2^{ème} pour la catégorie des écoles de moins de 4 classes.

Toutes nos félicitations à nos jeunes médaillés et à tous les élèves de l'école pour leur participation.

PERISCOLAIRE

Afin de faciliter la communication entre les parents et le service périscolaire, notamment pour les changements ou retards, un téléphone dédié a été mis en place.

Vous pouvez donc maintenant composer le **07 83 91 59 71** en cas de nécessité.



JOB D'ETE

La Municipalité a décidé de proposer cette année des jobs d'été aux jeunes Stuckangeois (entre 16 et 20 ans), pour une période de 15 jours chacun afin que cela profite au plus grand nombre.

Les emplois concerneront principalement le service technique et, en fonction des candidatures, quelques jeunes pourront être affectés au service administratif.

Les candidatures étaient à déposer avant le 15 avril. Cette initiative a eu un grand succès puisqu'elle a suscité 18 candidatures, pour 8 postes. Celles-ci sont en cours d'études.

Nous espérons que ces jeunes, motivés, trouveront là une première expérience enrichissante.

NOUVELLES ASSOCIATIONS

L'AMICALE DES MOUNIS

L'Amicale des Mounis a pour but l'exploitation de la chasse sur les territoires où elle détient un droit de chasse, ce qui est le cas du lot de chasse communale de Stuckange.



Cette association est présidée par M. Armand BOUDINET. Elle est amenée à s'occuper du développement du capital cynégétique, du respect des équilibres biologiques, de la destruction des nuisibles le cas échéant. Elle pourra également dispenser des exposés dans les écoles et organiser des journées de découverte de la faune et de la flore.

Contact : 03 82 56 08 51

LA CLE DES CHANTS

Angélique et Mike COLLU, récents Stuckangeois, vous accueillent dans leur association « La clé des chants » pour des entraînements vocaux et scéniques sur tous types de chansons. Du matériel professionnel et des bandes instrumentales sont mis à disposition.

Rendez-vous à la salle polyvalente de Stuckange, les lundi et jeudi, de 21h à 23h, à partir de 16 ans.

Vous pouvez prendre contact au 06 46 29 24 23 ou mike576@free.fr

CLIN D'ŒIL A CAPUCINE

Comme nous le faisons régulièrement pour encourager les jeunes sportifs Stuckangeois, nous félicitons Capucine MAGNIEN pour sa 2^{nde} place au « Top Détection Régional » de Tennis de table en février dernier à Maizières-les-Metz (catégorie poussine).





TELETHON

Le samedi 3 décembre 2016, les enfants de l'école des Mésanges ont participé avec enthousiasme à une chasse au trésor organisée dans le cadre du Téléthon. Quelques Stuckangeois les ont rejoints sur la route de Reinange, et l'après-midi, nous avons accueilli le circuit pédestre « Moselle Nord » organisé par la ville de Fameck. Nous leur avons alors remis la somme de 466.50 €, récoltée auprès de tous les participants. Un grand merci à tous pour votre présence et vos dons !



FOOD TRUCK

A partir du mois de juillet à Stuckange, le food truck « Le circuit gourmand » s'installera les vendredis soir de 18h à 21h, près de la salle polyvalente.



Une cuisine « 100% camion », à partir de produits frais et de produits locaux (pain du boulanger, viande française, fruits et légumes locaux, charcuteries, miel et œufs locaux...) vous sera proposée.

FETE PATRONALE

La fête patronale de Stuckange aura lieu cette année le week-end du 2-3 septembre, toujours sur le thème country pour le dimanche. Nous faisons déjà appel à toutes les bonnes volontés pour que cette fête soit réussie. N'hésitez pas à contacter d'ores et déjà le GO de cette fête : Olivier SEGURA au 06 19 60 01 85 ou o.segura@mairie-stuckange.fr





FAUX POLICIERS

Prenez garde aux faux policiers ! Quelques individus peu scrupuleux sévissent en effet dans les alentours de Thionville en prétendant être policiers pour s'introduire chez des personnes souvent seules, où ils en profitent pour voler argent ou objets de valeur. Une personne a ainsi été agressée rue des bleuets.

Nous vous recommandons donc la plus grande méfiance. Sachez surtout que **la Police n'a pas à intervenir sur Stuckange. Ce secteur est géré uniquement par la Gendarmerie. Les Gendarmes sont toujours en uniforme** et en cas de doute sur le bien fondé de leur intervention, vous pouvez appeler la Gendarmerie, qui est au courant de toutes les interventions en cours, au 17 ou 03 82 56 80 70.

Le Lieutenant dirigeant la Gendarmerie de Guénange vous conseille d'équiper les portes d'entrée avec un entrebâilleur.

CARTE D'IDENTITE

Un nouveau service a été mis en place dans notre département. Les cartes d'identité ne peuvent plus être demandées à la Mairie de Stuckange, car il faut être équipé d'un dispositif biométrique.

Vous devez maintenant vous adresser aux Mairies de Yutz ou Thionville.

Le plus rapide est de faire une pré-demande en ligne sur <https://ants.gouv.fr/> pour obtenir un rendez-vous en Mairie.

Pour information, la demande de carte nationale d'identité est gratuite. Un droit de timbre fixé à 25€ est dû en cas de non-présentation de la carte nationale d'identité en vue de son renouvellement.

CARTE GRISE

A compter du 18 avril 2017, l'accueil aux guichets des immatriculations (« cartes grises ») de la sous-préfecture de Thionville sera ouvert uniquement sur rendez-vous.

Vous pouvez prendre rendez-vous sur le site de la préfecture www.moselle.gouv.fr ou en vous rendant à l'accueil général de la Préfecture ou de l'une des sous-Préfecture de la Moselle.

ELECTIONS

Nous vous attendons tous aux urnes les 23 avril et 7 mai prochains pour les élections présidentielles, ainsi que les 11 et 18 juin pour les élections législatives.

N'oubliez pas une pièce d'identité et votre carte électorale.



Les éventuelles procurations peuvent être faites, pour une ou plusieurs dates, auprès du Tribunal d'Instance de Thionville <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>

Ne tardez pas si vous voulez être sûrs que nous ayons reçu les informations en Mairie.

D'autre part, si vous souhaitez nous aider à tenir le bureau de vote ou participer au dépouillement, n'hésitez pas à contacter la Mairie mairie.stuckange@wanadoo.fr



COMMUNICATION

Pour ceux qui n'auraient pas encore fait le pas, nous rappelons que le programme « Stuckange numérique » nous permet de vous transmettre **rapidement, de manière écologique et gratuite**, les informations municipales ou associatives importantes telles que nouveautés administratives, manifestations à venir, rappel des dates de collecte.... 137 foyers Stuckangeois se sont déjà inscrits. **Pour vous inscrire à votre tour**, merci de le faire en Mairie ou d'envoyer vos nom, adresse postale et email (éventuellement plusieurs) à c.antoine@mairie-stuckange.fr

Un autocollant « Stuckange numérique » à apposer sur votre boîte aux lettres vous sera alors remis. **Si vous souhaitez recevoir tout de même le bulletin municipal en version papier, vous pouvez le préciser** lors de votre inscription.

NB : Vos coordonnées ne seront pas diffusées en dehors de la Mairie. Les associations stuckangeoises enverront, si elles le souhaitent, leurs informations à la Mairie qui se chargera de la diffusion.



Le site web www.mairie-stuckange.fr est également régulièrement mis à jour.

Vous y trouverez naturellement les actualités, mais également des informations utiles dans la durée comme le « Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs » ou le « Memento du Stuckangeois ». <http://www.mairie-stuckange.fr/fr/information/72231/bulletins-information>

Enfin nous sommes ouverts à toute proposition de diffusion d'informations concernant notre commune, que vous pouvez nous transmettre via la page « Contact » du site, ou par email à c.antoine@mairie-stuckange.fr

PORT DU CASQUE OBLIGATOIRE

Le port du casque à vélo est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans aussi bien au guidon de leur vélo qu'en tant que passagers. Ce décret n° 2016-1800 est entré en application le 22 mars 2017.

Cette mesure de sécurité peut bien sûr être appliquée à tous, même aux adultes !





- 7 MAI ELECTIONS PRESIDENTIELLES (2^e tour)
- 8 MAI CEREMONIE DU 8 MAI
- 20 MAI REPRESENTATIONS THEATRALES DU CLUB DE SLS
- 11 JUIN ELECTIONS LEGISLATIVES (1^{er} tour)
- 11 JUIN FETE DES ARTS PROPOSEE PAR SLS
- 16 JUIN COLLECTE DES ENCOMBRANTS
- 18 JUIN ELECTIONS LEGISLATIVES (2^e tour)
- 24 JUIN FETE DE LA MUSIQUE ORGANISEE PAR LA CLE DES CHANTS
- 25 JUIN VIDE-GRENIER ORGANISE PAR ALICE
- 2-3 SEPT FETE PATRONALE
- 15 SEPT COLLECTE DES ENCOMBRANTS
- 15 OCT SORTIE A KIRRWILLER ORGANISEE PAR ALICE
- 19 NOV REPAS DES ANCIENS

MAIRIE DE STUCKANGE

Adresse
9 rue des lilas
57970 STUCKANGE

Tel. 03 82 56 90 81
Fax. 03 82 56 82 68
Email mairie.stuckange@wanadoo.fr



Horaires d'ouverture

Lundi : de 8h15 à 9h15 et de 16h00 à 18h00

Mardi : de 8h15 à 9h15

Mercredi : de 8h15 à 9h15

Jeudi : de 8h15 à 9h15

Vendredi : de 8h15 à 9h15

Samedi : permanence du Maire de 9h30 à 11h30

www.mairie-stuckange.fr